

Excellente année pour les céréales

Le revenu net d'entreprise agricole par unité de travail annuel non salarié (UTANS) a progressé en 2007 de l'ordre de 50 % et avoisine ainsi 39 000 €. L'agriculture alsacienne bénéficie d'une très forte progression de la valeur de sa production. Cette augmentation est essentiellement due à la flambée des prix des matières premières agricoles sur un marché mondial tendu qui doit répondre à une demande croissante des pays émergents, mais aussi à celle liée aux débouchés en bio-carburants. La raréfaction ainsi engendrée a été accentuée par de mauvaises récoltes à travers le monde et le marché mondial en céréales, oléagineux et protéagineux a été soumis à un mouvement spéculatif favorisant une hausse spectaculaire des prix.

La tension sur le marché international profite à l'Alsace qui combine augmentation des volumes produits et hausse des prix. En Alsace, les surfaces cultivées en céréales progressent de 2,4 %, les rendements de 11 %. Parallèlement,

l'ensemble des céréales a connu une évolution de prix de l'ordre de 50 %.

Flambée des cours des céréales

Le résultat obtenu se traduit par une progression de la valeur des céréales de 73 % entre 2006 et 2007. Les céréales représentent 27 % du total de la valeur produite en 2007 et constitue le 2^e poste le plus important après la viticulture (39 %) des produits agricoles alsaciens. L'évolution de ces deux postes a un impact direct sur la valeur totale de la production et par conséquent le revenu.

Les deux principales céréales cultivées en Alsace, le maïs et le blé ont donc contribué largement à l'augmentation du revenu.

Pour la deuxième année consécutive, le prix du blé a progressé : la hausse atteint 60 % en un an. Cependant, les récoltes ont été moins bonnes alors que les surfaces ont très légèrement augmenté (+2,9 %). Les récoltes ont été notablement meilleures pour le maïs qui cumule une augmentation de ses rendements,

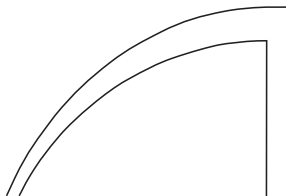
de ses surfaces et donc de sa production. Le maïs connaît ainsi la plus forte hausse de production en valeur, soit près de 80 %. C'est également cette culture qui intervient à concurrence de 80 % dans la valeur produite des céréales. Ce poste représente à lui seul un quart de la valeur des produits végétaux en Alsace. Les autres céréales à paille, avoine, orge, seigle et triticale ont également connu une forte poussée de leur prix. Cette dernière est tempérée par une diminution du volume des récoltes par rapport à 2006, malgré l'augmentation des surfaces cultivées. Seul le triticale a connu un accroissement de sa production.

La tendance haussière des prix a également profité aux oléagineux et aux protéagineux dont la valeur a augmenté respectivement de 17 % et 31 % en un an. Cependant, les quantités produites se sont réduites. Ainsi, la récolte en oléagineux a baissé de 4 % en raison de la diminution des surfaces cultivées. Les surfaces en protéagineux ont chuté de près de 8 %, et la production d'environ 29 %. La production de betteraves

Flambée du prix des céréales

	Part en valeur dans la production totale alsacienne (en %)	Variation 2006-2007 de la production (en %)*		
		Volume	Prix	Valeur
Production végétale	81,7	9,6	11,6	22,3
dont : céréales	26,8	15,9	49,7	73,5
dont : blé tendre	4,6	-3,7	59,6	53,7
maïs	21,6	21,5	47,3	78,9
viticulture d'appellation AOC	39,2	6,1	1,2	7,4
Production animale	18,3	-0,1	3,1	2,9
dont : gros bovins	3,1	-2,8	-3,1	-5,7
porcins	1,7	4,4	-10,5	-6,5
volailles	1,3	-6,2	10,6	3,8
œufs	1,4	0,1	20,1	20,2
lait et produits laitiers de vache	8,6	0,9	5,4	6,4
Production totale	100,0	7,5	9,9	18,2
* hors subventions				

Source : comptes provisoires de l'agriculture

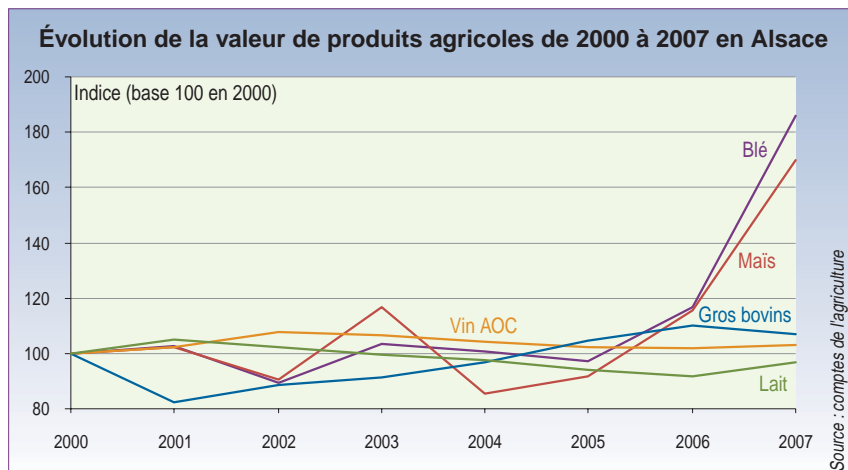


industrielles a profité de conditions climatiques favorables à une teneur en sucre et à un rendement élevés. Ainsi, la production alsacienne de betteraves a augmenté de 20 % en un an, tout en bénéficiant d'une très légère hausse de sa rémunération. En 2007, le regain pour le houblon se confirme. Pour la seconde année consécutive, la demande reste soutenue. Les rendements s'améliorent : les quantités produites augmentent de 25 % en 2007 et s'accompagnent d'une légère revalorisation du prix à la production.

En revanche, la production de tabac est moindre en 2007 : les surfaces cultivées ont diminué de 5 % (soit -53 ha) et les rendements se sont légèrement détériorés. La production a enregistré une baisse de quelques 2 750 quintaux.

Le volume de production de pommes de terre a connu une augmentation significative de 36 %, mais dans le même temps les prix à la production ont baissé dans les mêmes proportions.

Enfin, la viticulture a vu sa situation se redresser. Les ventes du vin en bouteille ont repris en 2007 grâce à l'exportation et à l'augmentation des ventes de Crémant. Les conditions météorologiques de septembre



ont été propices à la maturation du raisin. Ainsi, quelques 1 200 000 hl ont été récoltés, soit près de 92 000 hl supplémentaires par rapport à 2006.

Moindre progression de la production animale

La valeur de la production animale, qui contribue à 18 % de la valeur totale des produits agricoles en Alsace, a augmenté de 3 % en 2007 mais présente des disparités selon les espèces ou le type de production.

En 2007, quelques 2 802 700 hl de lait ont été produits, soit une augmentation de 1,2 % par rapport à 2006 ; après plusieurs années de stagnation, le prix du lait a été revalorisé de 5 % au cours du second semestre.

En 2007, les prix payés pour les gros bovins et les porcins ont fortement diminué. Les abattages de bovins ont été plus nombreux : environ 1 000

têtes de plus qu'en 2006. La production porcine a augmenté en 2007, mais le prix payé à la production a chuté de 10 % en un an.

La volaille bénéficie au contraire d'une augmentation de prix (+10,6 %) tandis que son volume de production diminue de 7 %. Le volume de production d'œufs reste stable, alors que sa valeur augmente fortement grâce à l'envolée des prix (+20 %).

En plus des difficultés liées à la chute des prix sur les marchés, les éleveurs sont confrontés au renchérissement des aliments du bétail (+15 %), le prix des céréales utilisées pour leur fabrication ayant augmenté. Les dépenses en services ou produits vétérinaires, en énergie et en produits de protection des cultures ont augmenté dans des proportions plus faibles, ce qui fait progresser de 4 % la valeur du poste "consommations intermédiaires" en 2007.

Enfin la réforme de la politique agricole commune (PAC) mise en place en 2006 avec l'instauration du droit à paiement unique (DPU) se poursuit. L'ensemble des subventions versées à l'agriculture alsacienne a diminué d'environ 3 % par rapport à 2006.

Sonia BOURDIN
Direction régionale
de l'agriculture et de la forêt

